



EXTRAIT N°80/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Date de la convocation :
Le 30 novembre 2021

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 23
Procurations 9
Absents 1
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 23
Procurations 9
Absents 1
Excusés 0

L'an deux mil vingt et un, le treize du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

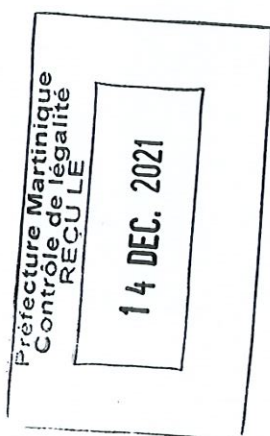
Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne,

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan, Mme RIERNY Sandrine, M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ARETO Joseph), Mme LEGIEL Eliane (procuration à Mme CATHERINE Marie-Lyne), M. PALIX Pierre (procuration à M. Yan MONPLAISIR), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme DUBO Corinne), M. DELPHIN Laurent (procuration à M. THELESTE Johan), Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à Mme CARIN Jocelyne), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy), M. ADELAIDE Michel (procuration à M. FERDINAND Thierry)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR (Directrice Service Culture, Sport, Vie Associative), M. José SOUNDYOUROM (DSU)



Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION L'A.D.C.A. POUR LA REALISATION DES FESTIVITES DE LA
2^{ème} EDITION DU « SAINT-JOSEPH EN FÊTE »**

Le Maire expose :

La Ville de Saint-Joseph souhaite réitérer l'expérience d'animation et de revitalisation de son cœur de Ville, initiée l'an dernier sous le vocable « SAINT-JOSEPH EN FÊTE » dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Des Commerçants et Artisans (A.D.C.A.) de mi-novembre 2021 à mi-janvier 2022.

La mise en place d'un programme d'animations festive, culturelle, économique à travers la valorisation des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des acteurs du tissu associatif communal, constituera l'essentiel de ces 2 mois d'animations.

La concrétisation du programme arrêté pour la période nécessite le versement d'une subvention de 40 000,00 € à l'A.D.C.A.

.....
Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 40 000,00 € à l'A.D.C.A. afin de réaliser un programme d'animation du bourg et de Belle Etoile.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 13 décembre 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire
Yan MONPLAISIR

